

Journal La Côte du 1^{er} juin 2010

Le projet d'antenne s'invite au Grand Conseil



Le sommet du Mont-Tendre est une réserve naturelle de Pro Natura Vaud. L'association de protection de la nature bénéficie pour cela d'un droit de superficie qui lui a été concédé, en 1969, par la commune de Montricher, propriétaire du terrain. Murielle Antille/*La Région*
Les opposants au projet d'un mât de 25 mètres destiné au contrôle aérien ont fait recours hier. Les députés vaudois débattront aujourd'hui de son installation.

De Facebook au Grand Conseil vaudois, l'op-position avance sur tous les fronts contre l'antenne que le contrôle aérien et l'Armée entendent installer au Mont-Tendre. Trois associations de protection de la nature ont déposé hier un recours contre le projet. La riposte s'organise également sur le front politique. Une résolution urgente a été portée à l'ordre jour de la séance du Grand Conseil de ce jour.

Recours a donc été déposé devant le Tribunal administratif fédéral et devant la Cour de Droit administratif et public du tribunal cantonal, par Pro Natura, le WWF et la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage. Michel Bongard, secrétaire exécutif de Pro natura Vaud, rappelait hier que le projet d'antenne de 25 mètres de haut, surmontant des locaux enterrés de 500 m³ a été mené *dans la plus grande opacité*, pour cause de «secret défense». *Heurtés d'avoir été mis devant le fait accompli*, les recourants contestent principalement l'absence de mise à l'enquête publique. *Skyguide et le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports justifie cette procédure exceptionnelle par la nature militaire de l'antenne*, expliquait ainsi Michel Bongard. *Nous recourrons contre cela car cette installation a une double nature*, détaille-t-il. *Elle est à la fois civile et militaire. Nous demandons donc un retour à une procédure normale d'enquête. Et bien sûr un moratoire sur les travaux qui doivent commencer début juin, donc demain* (ndlr: aujourd'hui).

Les défenseurs de la nature n'en démordent pas, ils veulent protéger le dernier sommet préservé du Jura. *La Dôle, avec Skyguide, la dent de Vaulion avec Swisscom ou encore le Chasseron ont déjà été défigurés*, tempête le représentant vaudois de Pro Natura.

Une résolution urgente sera aussi examinée aujourd'hui par le Grand Conseil, en présence de la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro. Son Département recouvre à la fois la sécurité et l'environnement.

Raphaël Mahaim, député des Verts expliquait hier que *le front politique de la mobilisation est assez large. De nombreux députés du district de Morges soutiennent cette résolution, tant chez les libéraux qu'à l'UDC et chez les socialistes, se réjouissait le député Morgien.*

Pour les opposants au projet, qui ont constitué la semaine passée l'Association pour la sauvegarde du Mont-Tendre, ce recours était qualifié hier de *extrêmement réjouissant*, selon les mots de son porte-parole, Philippe Schweizer. La mobilisation, qu'il estime *citoyenne*, se fait aussi tous azimuts. Sur le réseau social Facebook, le groupe créé par l'association comptait hier soir 202 membres et la pétition lancée samedi avait déjà près de 1700 signatures, à l'heure où nous mettons sous presse. Enfin l'association appelle la population à manifester sur place, dimanche, à midi.

Du côté du Parc Naturel Jura Vaudois, au cœur duquel se trouverait l'installation, pas de nouveau commentaire, depuis la désapprobation affichée en apprenant la nouvelle (*La Côte du 25 mai*). Joint par téléphone hier soir, son président, François-Marie Althaus indiquait attendre la réunion du comité du Parc, ce jeudi, avant de communiquer sa position officielle. JULIEN LELONG

ROLLE@LACOTE.CH

Dernière mise à jour : 01.06.10 | 16:34